

Francis CARLES Alain CARLES

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie des Conseils et Experts financiers**Note d'informations n° 77 du 1^{er} trimestre 2012****SOCIAL**

Le dispositif « zéro charge » est rétabli en faveur des très petites entreprises qui embauchent un jeune de moins de 26 ans. L'aide est accordée aux entreprises de moins de 10 salariés, pour les embauches réalisées par CDI ou par CDD supérieure à 1 mois, jusqu'au 17 juillet 2012 inclus. L'aide peut s'élever au maximum à 195 € par mois pour une rémunération égale au SMIC pendant 12 mois.

FISCALITE PERSONNELLE

Déclaration de revenus et impôt de solidarité sur la fortune : Les assujettis à l'ISF qui ont un patrimoine compris entre 1 300 000 euros et 3 000 000 euros seront dispensés de déclaration spécifique. Bien qu'il faille conserver les détails, seul le montant net global sera à déclarer sur la déclaration de revenus. Nous attirons votre attention sur le fait que pour les contribuables concernés, les calculs doivent être disponibles pour la date de dépôt de la déclaration de revenu. Pour ceux dont le patrimoine net global est supérieur à 3 000 000 euros la déclaration sera à déposer pour le 15 juin 2012. Nous vous rappelons qu'il est possible de réduire ou de limiter cet impôt par un investissement dans le capital de certaines petites et moyennes entreprises.

GESTION

Avec la crise économique qui perdure, certaines entreprises doivent faire face à une procédure de demande d'assistance auprès du Tribunal de Commerce. Si ces procédures peuvent permettre la survie de l'entreprise, leurs coûts ne sont pas négligeables : frais de tribunaux, honoraires de mandataires, d'avocat et d'expert comptable.

Or, ce coût, comme celui des procédures en matière d'assistance face à une vérification fiscale, sont assurables comme le propose quelques compagnies d'assurance.

Nous vous conseillons d'étudier l'opportunité de souscrire un tel contrat. Si vos partenaires habituels ne peuvent répondre à votre demande, nous sommes à votre disposition pour vous mettre en relation avec un courtier d'assurance spécialisé.

PATRIMOINE

La rentabilité des placements sécurisés ou réputés comme tels, proposés aujourd'hui par les banques et les établissements financiers ont atteint des taux très bas et annoncés encore en baisse. Or, il existe des solutions différentes, surtout pour les placements à moyen et long terme.

ECONOMIE

Indice : Coût à la construction 3^{ème} trimestre 2011 : 1 624

Variation sur 1 an : + 6,84 %

Variation sur 3 ans : + 1,88 %

Variation sur 9 ans : + 38,80 %

Nous restons à votre disposition sur l'ensemble de ces sujets et tous vos besoins en matière administrative.

Rejoignez-nous sur notre site internet sur lequel vous pourrez trouver de nombreuses informations utiles :
<http://www.auditeuroconseil.com>

Nous attirons votre attention sur le caractère synthétique de la présente note d'information qui, par définition, est forcément incomplète. Nous vous recommandons de nous consulter pour tout complément d'information.